

## Diagonales : Kant 1 - Rousseau 0

31-08-2014

La loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a remplacé l'expression juridique "en bon père de famille" par "raisonnable" ou "raisonnablement". La rédaction du Code civil, du Code rural et de quelques autres est modifiée en conséquence.

Deux siècles après la Révolution, et un 4 août de surcroît, le législateur substitue l'être raisonnable kantien au bon père de famille rousseauiste. La chancelière allemande, qui recommande aux Français "d'être intelligents", va se réjouir !

Jean-Jacques  
Salomon

[jjsalomon@oomark.com](mailto:jjsalomon@oomark.com)